

SAS HUISSIERS REUNIS
Office de Mornant
David DI FAZIO – Lionel DECOTTE - Alexis DEROO – Xavier DELARUE
Huissiers de Justice Associés

13 Rue Louis Guillaumond
69440 MORNANT
Tel : 04 78 44 02 14
Fax : 04 78 44 14 75
www.huissiers-reunis-mornant.fr



PROCÈS-VERBAL DE DESCRIPTION

Dossier 2945559

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX,
Et le DEUX FEVRIER à 18 heures 10 environ,

A LA REQUÊTE DE :

Monsieur le Comptable du Trésor Public chargé du recouvrement, Service du Pôle de recouvrement spécialisé du Rhône, domicilié au Centre des Finances Publiques, 3 rue de la Charité 69239 LYON Cedex 02.

Ayant pour Avocat Constitué **Maître Florence CHARVOLIN**, Avocat associé de la SELARL ADK, avocat au Barreau de LYON y demeurant à 69003 LYON Immeuble le Britannia 20 Boulevard Eugène Deruelle, au Cabinet de laquelle domicile est élu.

Et élisant domicile au cabinet dudit Avocat en tant que besoin, ainsi qu'en les bureaux des Mairies de tous lieux d'exécution.

AGISSANT EN VERTU ET POUR L'EXECUTION :

- Impôt sur le revenu 2011, mise en recouvrement le 30 novembre 2014
- Impôt sur le revenu 2010, mise en recouvrement le 30 novembre 2014
- Impôt sur les prélèvements sociaux 2011, mise en recouvrement le 30 novembre 2014
- Impôt sur les prélèvements sociaux 2010, mise en recouvrement le 30 novembre 2014
- Impôt sur le revenu 2009, mise en recouvrement le 31 décembre 2014
- Impôt sur le revenu 2009, mise en recouvrement le 31 décembre 2014
- Impôt sur le revenu 2012, mise en recouvrement le 30 avril 2015
- Impôt sur le revenu 2016, mise en recouvrement le 31 mai 2021
- Impôt sur les prélèvements sociaux 2016, mise en recouvrement le 31 août 2021

- Impôt sur le revenu 2017, mise en recouvrement le 30 avril 2021
- D'un commandement de payer valant saisie immobilière signifié par acte de mon ministère en date du 11 janvier 2022.

CONTRE :

- 1/ **Monsieur** _____ né le _____ de nationalité française, marié à Madame _____ sous le régime de la séparation de biens, demeurant _____
- 2/ **Madame** _____ née le _____ de nationalité française, mariée à Monsieur _____ sous le régime de la séparation de biens, demeurant _____

Lesquels sont propriétaires :

➔ **Sur la commune de LYON (69009), 41, 43 et 43 bis rue Saint Pierre de Vaise et 24-26 rue Sergent Michel Berthet**

Dans un ensemble immobilier dénommé « Côté Saône – La Grand' Voile » comprenant :

Cadastré :

Section	N°	Lieu-dit	Surface
BR	78	41 rue Saint Pierre de Vaise	04a 46ca
BR	81	43 rue Saint Pierre de Vaise	12a 04ca
BR	102	34 rue Sergent Michel Berthet	07a 84ca
BR	105	45 rue Saint Pierre de Vaise	16a 04ca

Total : 40a 38ca

Et plus particulièrement dans le Bâtiment C, 41 rue Saint Pierre de Vaise,

- **Lot n°41 :**

Dans l'allée C, au 1^{er} étage, un appartement de type 2 portant le 212C au plan, d'une surface de 44,38 m² environ, comprenant : séjour-kitchenette, dégagement, wc, placards, chambre, salle de bains et la jouissance exclusive d'une terrasse privative de 7,02 m² environ.

Avec les 45/10.000èmes des parties et choses communes de l'ensemble immobilier.

- **Lot n°58 :**

Dans l'allée B, au 2^{ème} sous-sol, un garage portant le n°211 au plan.

Avec les 7/10.000èmes des parties et choses communes de l'ensemble immobilier.

Nous, **SAS HUISSIERS REUNIS**, titulaire d'un office d'Huissiers de Justice à Mornant (69440), à 13, rue Louis Guillaumond, l'un d'eux soussigné,

CERTIFIE M'ETRE TRANSPORTE CE JOUR A :

A LYON (69009) 41, rue Saint Pierre de Vaise, à l'effet de dresser un procès-verbal de description des biens susvisés appartenant à **Monsieur et Madame**

Là étant, en présence de :

- **Monsieur MOULLE, diagnostiqueur immobilier,**

Une fois sur place, je m'entretiens avec Madame , locataire ainsi déclarée de l'appartement situé au 1^{er} étage, palier Nord, auprès de laquelle je décline, mes nom, prénom, qualité et le but de ma mission en lui demandant l'autorisation de dresser procès-verbal descriptif. Laquelle me confirme que les requis précités sont les propriétaires, bailleurs du bien qu'elle occupe. Elle m'autorise également verbalement et par écrit à procéder au procès-verbal descriptif.

Je constate alors ce qui suit :

CONSTATATIONS

La porte d'entrée est métallique, plane, est équipée d'une serrure trois points.

Elle ouvre sur un hall d'entrée.

Hall d'entrée

Il est fixé Est/Ouest.

Le sol est habillé de carrelage imitation marbre. La base des murs est habillée de plinthes. Les murs et le plafond sont peints en blanc.

Au Nord de la porte d'entrée, une douille dépourvue d'ampoule est suspendue au plafond.

La Gaine Technique de Logement, enfermant le tableau électrique, le compteur électrique et la prise DTI, perce le mur Est.

Un dégagement est présent au Nord/Est.

Un interphone est fixé au mur Sud, à l'Ouest de la porte d'entrée.

Le mur Nord est percé d'une placard mural fermé par portes coulissantes.

Les murs sont équipés d'un interrupteur éclairant le salon ouvert en direction de l'Ouest, d'une prise électrique et d'un interphone.

Ce hall ouvre sur un salon.

Salon

La pièce est fixée Sud/Nord

Le sol est habillé de carrelage imitation marbre fissuré par endroits. La base des murs est habillée de plinthes. Les murs et le plafond sont peints en blanc.

L'éclairage artificiel est assuré par une ampoule sur douille suspendue au plafond.
Le mur Est est percé de deux interrupteurs et de deux prises électriques au droit des deux interrupteurs : un simple au Sud et un double au Nord.

A l'Ouest se trouvent des prises électriques et réseau.
Une niche est présente au Nord/Ouest, percée d'une prise électrique.

Le mur Nord est percé de deux portes vitrées à simple battant, en double vitrage, sur châssis PVC, donnant sur un balcon. Ces portes vitrées sont sécurisées par volets roulants à action manuelle. Entre les deux se trouve un interrupteur.

La pièce est chauffée par un radiateur électrique de marque Atlantic.

Le mur Est, est percé, au Nord d'une ouverture donnant accès, en enfilade, à la cuisine.

Cuisine

La pièce est fixée Sud/Nord.

Le sol est habillé de carrelage imitation marbre fissuré par endroits. La base des murs est habillée de plinthes. Les murs et le plafond sont peints en blanc.

L'éclairage artificiel est assuré par une ampoule sur douille suspendue au plafond et par deux spots installés au droit de l'évier.

Le mur Sud est percé d'une bouche de ventilation.

Le mur Nord est percé d'une fenêtre à double battant, en double vitrage, sur châssis PVC, sécurisée par volet roulant à action manuelle.

La partie Nord du mur Ouest est percée d'une porte-fenêtre en châssis fixe en double vitrage, sur châssis PVC, sécurisée par volet roulant à action manuelle. Ce pan dormant donne sur le balcon précité.

La pièce est meublée et équipée.

Le mur Ouest supporte une crédence faïencée à motifs différents. Il est également percé d'une prise électrique.

Le mur Est reçoit un meuble kitchenette en mélaminé blanc, surmonté d'un évier en grès à un bac avec égouttoir au Sud, alimenté par un robinet mitigeur.

Au droit de celui-ci se trouvent une rangée de faïences murales et un meuble suspendu.

Au Nord se trouvent d'autres meubles en mélaminé.

Le mur Est est percé de deux prises électriques superposées.

Balcon

Il est fixé Est/Ouest et dessert le salon et la chambre Nord/Ouest.

Le sol est habillé de dalles sur plots imitation béton désactivé.

Les murs sont enduits.

Un brise-vue vitré opaque, sur châssis métallique est installé à l'Ouest.
Le garde-corps enduit est surmonté d'une main courante tubulaire métallique.

Entre la porte-fenêtre Ouest du salon et la porte-fenêtre de la chambre, le mur est percé d'une prise électrique en partie basse et d'une douille dépourvue d'ampoule.

Chambre Nord/Ouest

L'accès se fait par une porte post-formée blanche, équipée d'une serrure à clé dont la clé est absente. Les plaques de propreté sont dorées.

La base des murs est habillée de plinthes. Les murs et le plafond sont peints en blanc.

L'éclairage artificiel est assuré par une ampoule sur douille suspendue au plafond.

L'éclairage naturel est assuré par une porte-fenêtre en châssis PVC, en double vitrage, sécurisée par volet roulant à action manuelle.

La pièce est équipée, au Nord/Est, d'un placard mural fermé par portes coulissantes.

La pièce est chauffée par un radiateur fixé à l'Est de la porte-fenêtre perçant le mur Nord.

Le mur Ouest est percé de deux prises électriques en partie basse.

Au Sud de la porte desservant la chambre, une autre porte en mélaminé blanche équipée d'une poignée dorée dessert un couloir.

Couloir

Il est fixé Est/Ouest et dessert le WC au Sud et la salle de bains à l'Ouest.

Le sol et les plinthes sont carrelées imitation marbre. Les murs et le plafond sont peints en blanc.

L'éclairage artificiel est assuré par une ampoule sur douille fixée au plafond. Cet éclairage est commandé par interrupteurs va-et-vient.

La partie Est du mur Nord est percée d'une prise électrique.

WC

L'accès se fait par une porte post-formée identique aux autres. Elle est équipée d'une serrure avec condamnation fonctionnelle. La poignée est dorée.

La pièce est aveugle.

Le sol et les plinthes sont carrelés imitation marbre.

Les murs sont peints de couleur blanc casse.

L'éclairage artificiel est assuré par une ampoule sur douille suspendue au plafond.

Le mur Ouest est percé d'une bouche d'aération et d'une trappe de visite.

L'équipement sanitaire est composé d'une cuvette anglaise surmontée d'une chasse d'eau dorsale commandée par bouton poussoir à double débit.

Salle de bains

Elle est située à l'extrême Ouest du couloir. L'accès se fait par une porte post-formée blanche. Elle est équipée d'une serrure avec condamnation fonctionnelle. La poignée est dorée.

La pièce est aveugle.

Le sol est carrelé imitation marbre.

Les murs sont peints de claire ou faïencés en périphérie de la baignoire installée au Sud. Le plafond est peint en blanc. A noter, un écaillage de peinture en partie Sud/Est du plafond.

L'équipement sanitaire est composé d'une baignoire en châssis polyester alimentée par un robinet mitigeur avec sélectionneur douche/robinet et d'une vasque suspendue avec plan de travail en un seul tenant, alimentée par un robinet mitigeur, surmontant un meuble en bois et verre assorti à la vasque.

Le tablier de la baignoire est habillé de faïences de couleur chocolat. La faïence en périphérie de la baignoire est de couleur beige aspect marbre avec frise centrale.

Une bouche d'aération perce la partie Sud du mur Est.

La pièce est chauffée par un radiateur sèche serviettes fixé au mur Nord.

L'éclairage artificiel est assuré par une ampoule sur douille fixée au plafond et par une applique fixée au droit du miroir surmontant la vasque.

La partie Ouest du mur Nord est percée d'une prise électrique au-dessus de la vasque.

Compteurs :

- Le compteur électrique est un compteur Linky
- Le compteur d'eau est enfermé dans le deuxième placard technique à droite du couloir commun en face de l'ascenseur.

Garage 211

Il est situé au niveau -2.

Il est fermé par porte métallique est à ouverture basculante manuelle.

Le mur de droite est en parpaings. Les murs de gauche et du fond ainsi que le plafond sont en béton.

Accès

L'accès aux étages est assuré par ascenseur et escalier.

L'accès au sous-sol par l'ascenseur est sécurisé par une clé. Madame I me déclare que l'accès escalier est également sécurisé par clé.

L'accès depuis la rue Saint Pierre de Vaise se fait par porte vitrée sécurisée par digicode, badge ou interphone. Cette porte ouvre sur un sas intermédiaire enfermant les boîtes aux lettres. Un autre digicode sécurise l'accès intérieur.

La boîte aux lettres est au nom de Madame me déclare qu'il s'agit du nom des anciens locataires.

Occupation et charges du bien

Le logement est pris à bail par Madame depuis novembre 2021.

Cette dernière me déclare que le montant mensuel du loyer est d'environ 650 €. Le montant mensuel des charges est d'environ 30 €.

Elle me déclare également que le bien est géré par la REGIE DAVAUX CONSEILS ORPI.

Le montant de la consommation électrique mensuelle est d'environ 150 à 200 € selon la période.

La consommation d'eau est comprise dans les charges mensuelles.

(voir clichés photographiques)

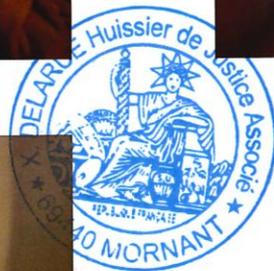
Ayant terminé par-là mes constatations à 18 heures 35 et répondu à la mission qui m'avait été confiée, j'ai de tout ce que dessus rédigé le présent Procès-verbal de Constat pour être remis au requérant et pour servir et valoir ce que de droit, auquel j'ai annexé divers clichés photographiques pris par mes soins.

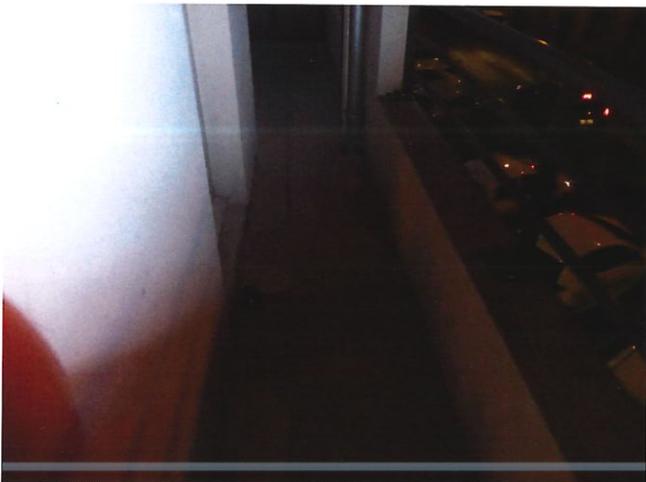
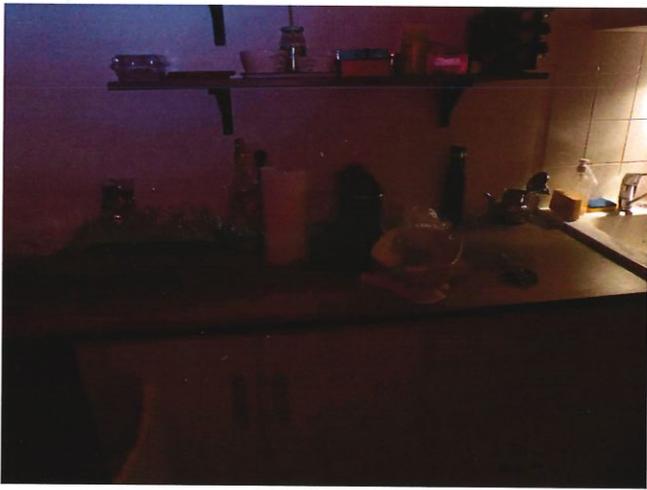
Clos et signé pour le présent Procès-verbal de Constat.

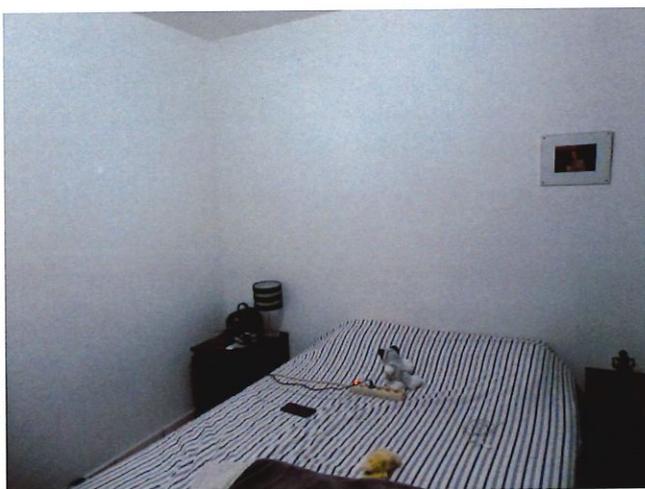
Xavier DELARUE
Huissier de Justice

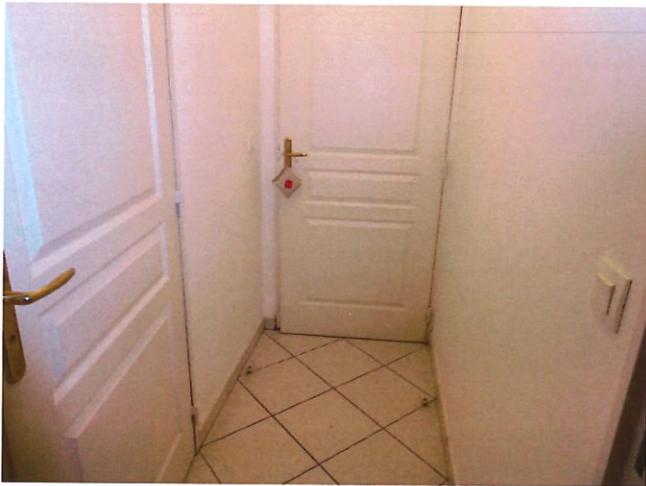
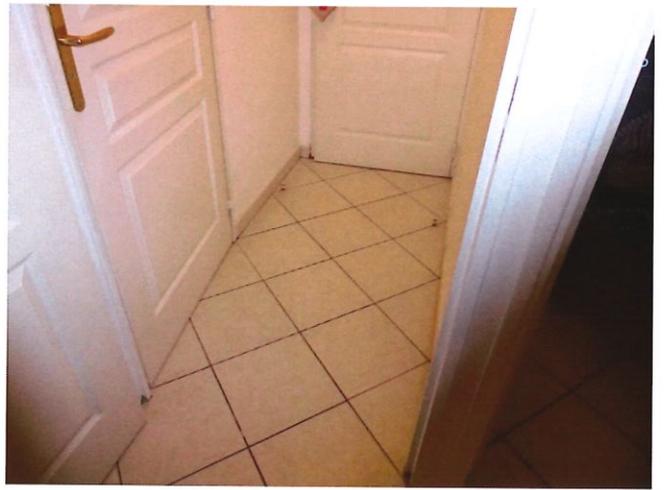
CLICHES

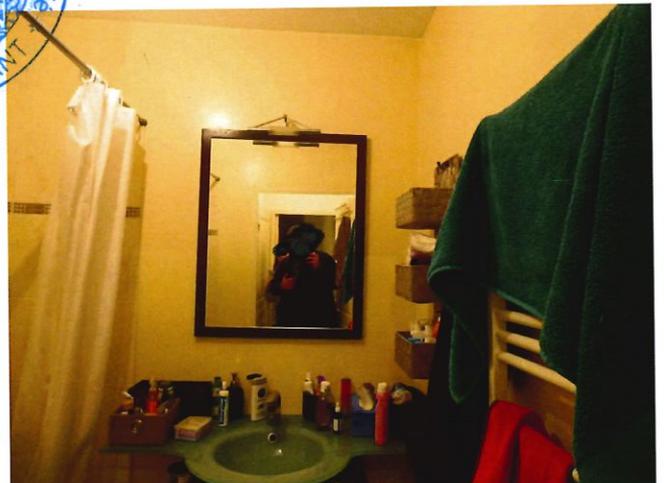
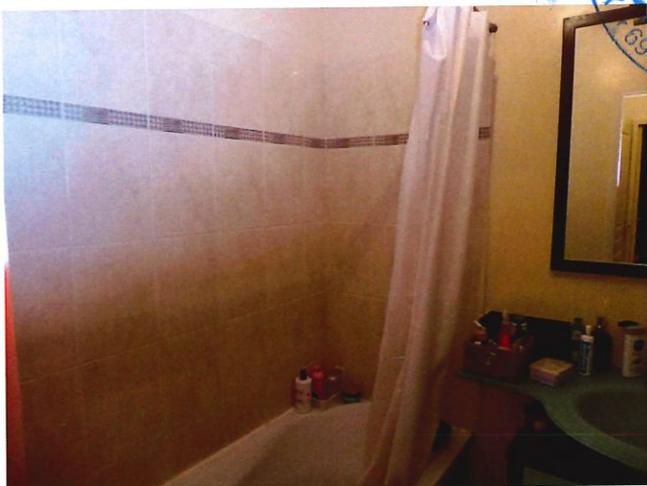
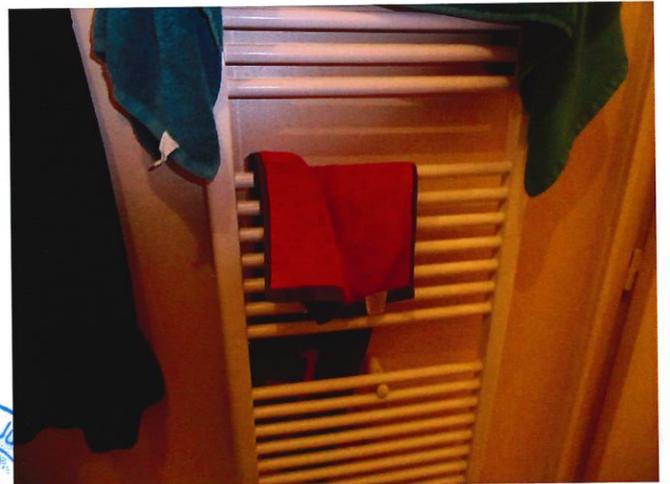
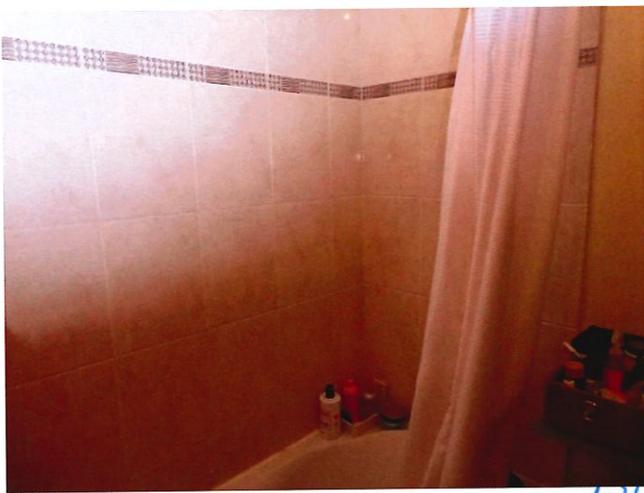
PHOTOGRAPHIQUES

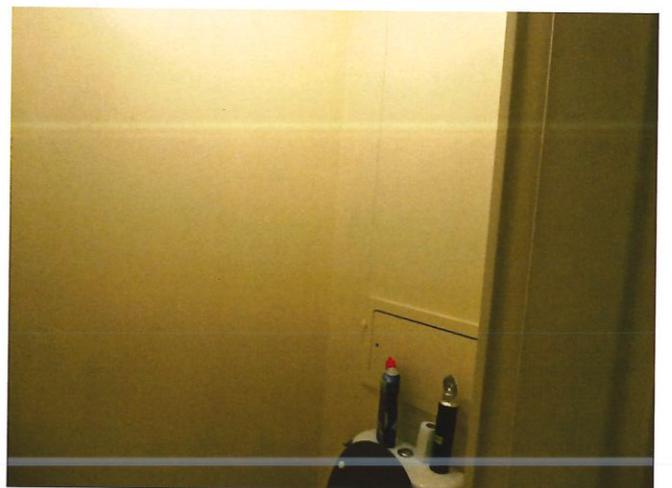
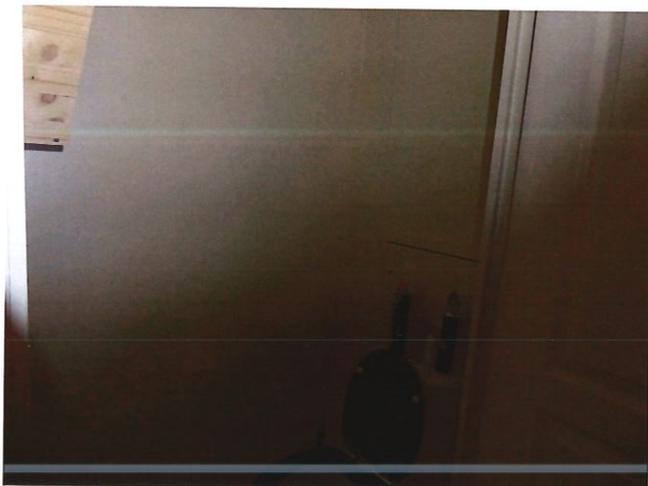




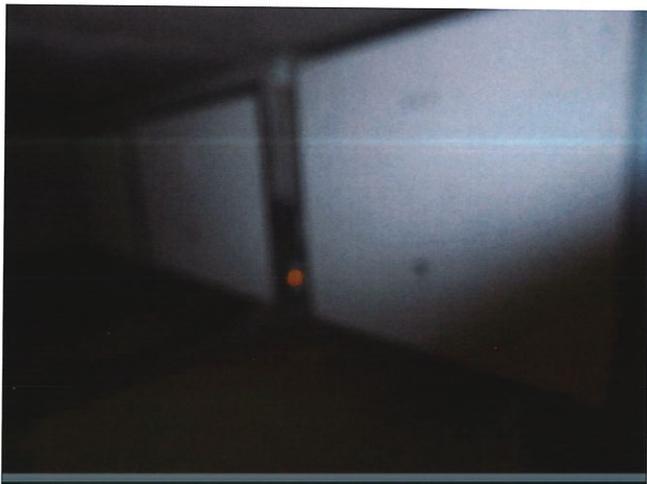


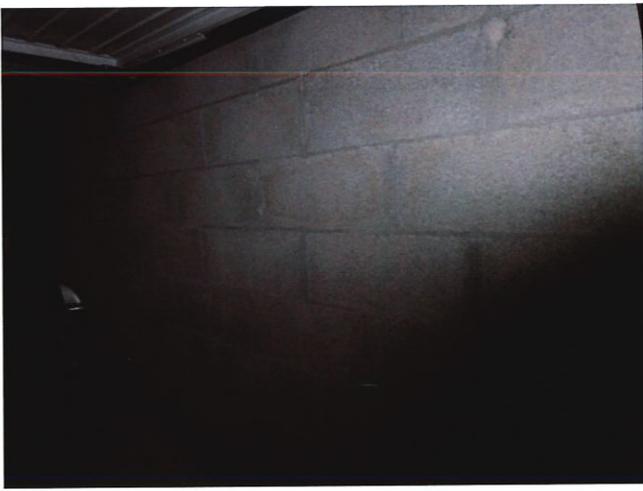












ANNEXES

Je soussigné, Madame / Monsieur ..

Locataire du bien sis à LYON (69009), 41 rue Saint Pierre de Vaise, Bâtiment C appartenant à Monsieur
et Madame (

Autorise la SAS HUISSIERS REUNIS, Huissiers de Justice Associés à MORNANT (69440) – 13 rue Louis
Guillaumond, Huissier de justice instrumentaire, et toute société dûment habilitée à établir le certificat
« Loi Carrez » et effectuer les diagnostics techniques amiante et plomb, aux fins de pénétrer dans
l'immeuble situé à LYON (69009), 41 rue Saint Pierre de Vaise, Bâtiment C appartenant à Monsieur
:t Madame (pour dresser le procès-verbal de description et établir le
certificat « Loi Carrez », les diagnostics techniques amiante et plomb.

Fait à LYON le 02 février 2022

Signature

Mestrallet



SAS HUISSIERS REUNIS
D. DIFAZIO - L. DECOTTE
A. DEROO - X. DELARUE
Huissiers de Justice
13 Rue Louis Guillaumond
69440 MORNANT
Tél : 04.78.44.02.14
Fax : 04.78.44.14.75
mornant@huissiers-reunis.fr
www.huissiers-reunis-mornant.f

PROCES VERBAL DE CONSTAT

En date du DEUX FEVRIER
DEUX MILLE VINGT DEUX

Références :

2945559/PHC/2945559

A LA DEMANDE DE Monsieur le Comptable du Trésor public chargé du
spécialisé du Rhône 3 rue de la Charité
69002 LYON

La copie du présent acte comporte 13 feuilles.

Xavier DELARUE



COUT ACTE

EMOLUMENT ART. R444-3	220,94
D.E.P.	
Art.A444.15	
VACATION	
TRANSPORT	7,67
H.T.	228,61
TVA 20,00%	45,72
TAXE FORFAITAIRE	
Art. 302 bis Y CGI	
FRAIS POSTAUX	
DEBOURS	
T.T.C.	274,33

